

GARE D'OTTIGNIES

Comité d'accompagnement

Séance du 03/07/2026 – Procès-verbal

Participants :

- Représentants des riverains :
 - o Quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière : 1
 - o Quartier avenue des Villas/Sentier de l'Athénée/Avenue des Combattants : 1
 - o Quartier de l'avenue Demolder : 1
- Echevins de l'Urbanisme et de l'Environnement : 1
- Ville (Urbanisme, Service technique, Environnement, Communication...) : 2
- SNCB : 3
- LeTEC : 1
- Entreprise SM Artes TWT-Artes Roegiers-CIT Blaton : 1
- Entreprise SM Valens-Duchêne-TMI : 1
- Police de proximité : 2

1. Approbation du PV du 10/04/2026

A défaut de remarques reçues depuis la transmission du PV adapté, celui-ci est approuvé.

2. Phasage global des travaux

a) Récapitulatif depuis le Comité d'accompagnement du 10/04/2026

(1) Passerelle principale SNCB et couverture des quais 1 à 6 :

Ouverture de celle-ci ce 03/07 avec des ascenseurs desservant les quais 1 à 6.

(2) Poursuite de la réalisation du mur de pieux le long de la ligne 140 vers Charleroi (LeTEC)

Il s'agit du mur de soutènement de la future gare des bus réalisé par Tuc Rail pour compte de LeTEC.

(3) Nouveau passage sous voies au droit du passage à niveau (TUC RAIL)

Actuellement, travaux de préparation de l'ouvrage, pour poussage du nouveau couloir sous voies la nuit du 16 au 17/08/2026. Plusieurs déviations seront possibles pour les piétons du 12 au 24/08/2026 inclus : via la passerelle principale SNCB (durant les heures de fonctionnement de la gare) ou via le parking Droits de l'Homme.

Une déviation cyclo-piétonne provisoire du sentier de la gare a été mise en service début janvier pour permettre la construction du passage sous voies. Déviation prévue jusque fin 2026 minimum.

(4) Nouvelle gare SNCB :

- Démolition de l'ancien bâtiment de gare : démolition complète, il reste le sous-sol essentiellement pour les murs périphériques qui soutiennent les voies.
- Pieux le long de la ligne 161 Bruxelles-Namur : ils ont bien avancé, les terrassements le long du mur et les ancrages ont également commencé. Le bâtiment-rampe avec local vélos sera construit contre le mur.
- Fondations des auvents dans les quais

b) Zoom sur les 3-4 prochains mois

Les entreprises seront en congé :

- pour le marché de la passerelle et de couverture des quais 1 à 6 : 10/7 au 3/8/2026
- pour le marché de la nouvelle gare : du 17/7 au 3/8/2026

Des interventions de sous-traitants peuvent avoir lieu durant ces congés, mais le gros de l'activité est à l'arrêt.

(1) Passerelle principale et couverture des quais 1 à 6 (SNCB)

- Ce 03/07 :
 - mise en service de la passerelle principale ce matin. Passerelle traversante permettant de relier le quartier Limelette au quartier Villas.
 - Infrabel a fermé définitivement le passage à niveau Avenue Albert 1er
 - Fermeture définitive du couloir sous voies.

- Octobre 2026 : mise en service du local vélos sécurisé côté Villas. En attendant, la Ville demande où se trouveront les emplacements vélos. La SNCB informe qu'il y en aura côté parking Villas + kiss&ride Delvaux et juste en face. Les box et râteliers sécurisés « gare provisoire » seront retirés en 10/2026 dès l'ouverture du parking sécurisé Villas. Reprise des abonnements Pro Vélo à faire. *Pro Vélo continuera à gérer le site vélos, mais la gestion des abonnements sera assurée par la SNCB.*

(2) Pose des charpentes métalliques

Pose des arcs et auvents plats quais 3 et 1-2.

(3) Nouvelle gare SNCB

- Terrassements le long du mur de pieux L161 :
 - travaux jusqu'au 17/07 puis reprise le 03/08 après les congés des entreprises du marché 3 de la gare.
 - grosse phase de terrassement côté futur parvis LeTEC et futur bâtiment B3. Phase jusqu'en 09/2026.
 - Structure : début de la rampe vélos début 08/2026
 - Bon avancement sur les fondations des auvents qui vont couvrir l'ensemble des bâtiments
 - Début des fondations du bâtiment B1 (bâtiment le plus proche de la passerelle) : il faudra +/- 1 an de gros-œuvre
 - La SNCB informe d'une période compliquée pour les voyageurs et les piétons qui passent par la gare avec la **fermeture de l'accès au parvis de la gare du 12 au 24/08 inclus**.
 - Fermeture indispensable pour terrasser l'espace du parvis pour le futur couloir sous voies, avec passage de nombreux camions.
 - Le kiss&ride restera accessible, l'accès PMR se fera via Limelette. Ne pas oublier William Lennox → les orienter vers le parking Villas.
 - Le couloir sous voies sera accessible dès le 2^{ème} semestre 2027 après aménagements par la SNCB de part et d'autre des voies (zones Droits de l'Homme et Gare).
 - La SNCB informe que, sur le sentier le long des travaux, pendant la période du 12 au 24/08, il y aura un abattage des arbres pour la cyclostrade et que le sentier sera fermé aux piétons et cyclistes. Il s'agit d'un sentier de la Province, qui

prendra les dispositions en terme de signalétique en accord avec les autorités communales.

- Après le 24/08, retour à l'accès parvis et accès directement vers la passerelle sans passer dans la zone travaux (situation idem au 03/07)
- Pieux complémentaires : poursuite de la réalisation du mur de pieux le long de la ligne 140 vers Charleroi (LeTEC) : travaux entre l'avenue des Combattants et l'avenue des Droits de l'Homme. Ces travaux se terminent.
- mise en place automate de vente quai 9 : il a été mis et restera en place pendant +/- 1 an avant d'être déplacé sur la nouvelle passerelle au-dessus du quai 8-9.

(4) Nouveau passage sous-voies au droit du passage à niveau (Tuc Rail/Infrabel)

- Fermeture du passage à niveau dès le 03/07. Coupure des voies pendant 9 jours (du 15 au 23/08) pour le poussage du couloir sous voies. Travaux sur la ligne de Charleroi avec des bus de remplacement. Muriel Cochez va se renseigner sur l'offre de transport → toutes les informations relatives aux bus de remplacement sont déjà disponibles via le lien vers la page travaux du site SNCB : [Travaux entre Ottignies et Fleurus | SNCB](#).
(<https://www.belgiantrain.be/fr/news/works-ottignies-fleurus-aout2026>)
- Fermeture pour terrasser l'espace du parvis pour le futur couloir sous voies. L'ordonnance de police a été signée.
- Comment se fera le poussage ? Techniquement, il s'agit d'un ripage selon Tuc Rail et il y aura un système de vérins pour soulever et des vérins pour pousser. Des informations complémentaires vont être demandées à Tuc Rail.





Préparation du ripage de l'ouvrage

- Les représentants des riverains demandent combien de camions seront nécessaires pour évacuer les terres. La SNCB va demander ces informations à Tuc Rail. Il faut noter qu'une partie des terres restera sur site pour le remblai contre l'ouvrage.

3. Divers : questions/réponses

Etat des lieux : avenue Albert 1er, du passage à niveau jusqu'au carrefour Masaya.

Le représentant de la SM Artes indique que tout est terminé, sauf pour 2 propriétaires injoignables.

Les états des lieux réalisés actuellement sont valables jusqu'à la fin des travaux en 2032. La SNCB invite les riverains à signaler tout problème constaté le plus vite possible, avant que les chantiers successifs soient réceptionnés, à l'adresse mail de la SNCB dédiée à cet effet : 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be.

Problématique de la voie 3

Le représentant du quartier Villas confirme qu'il y a toujours autant de bruit au passage des trains, même si la fréquence a diminué.

Eclairage et information aux abords de la gare

Il y a eu de grosses améliorations tant au niveau de l'éclairage que de la signalétique aux abords de la gare.

Les représentants des riverains rappellent que, au carrefour Samaya, le panneau cul-de-sac est beaucoup trop petit, et proposent d'indiquer le cul-de-sac sur le grand panneau bleu du SPW où l'info « Ottignies centre » a été masquée mais où subsiste l'indication de la route nationale. La SNCB contacte le SPW à ce sujet.

Situation inchangée : le Comité des riverains demande que le panneau soit rendu définitif → le SPW va s'en charger.

Processus de nomination d'un nouveau représentant des riverains du quartier Cerisiers/Congo/Xavier Charles/Albert 1er /Bourgaux/Clos de la Rivière

Malgré le processus de désignation pour trouver un nouveau membre du Comité d'accompagnement, aucun candidat ne s'est manifesté. La Ville laisse la place vacante pour toute personne du quartier intéressée qui se manifesterait via l'adresse mail des représentants des riverains (comitegareottigniesbis@gmail.com) ou auprès de l'administration via l'adresse mail permis.environnement@olln.be. La Ville rappellera également cette place vacante lors de présentations publiques, sur son site web et via un post sur la page Facebook de la Ville. Le poste sera attribué d'office à la première personne intéressée qui se manifestera.

Les membres du Comité indiquent que l'accès à l'ancienne boîte mail n'est plus possible.

Communication sur le projet gare et son Comité

La SNCB rappelle qu'il est important de communiquer via les bons canaux :

- via la Ville pour les habitants et riverains
- via la SNCB pour les riverains et plaintes de voyageurs

La SNCB informe qu'il y aura une communication officielle pour l'ouverture de la passerelle principale vers la presse locale en fin de matinée et probablement une communication d'Infrabel lors du poussage du couloir sous voies (à confirmer par Infrabel en Comité technique).

Rappel des infos utiles :

- page du site internet de la SNCB dédiée aux travaux de la gare d'Ottignies

www.belgiantrain.be/fr/station-information/brabant-wallon/ottignies/station-works

- page du site internet de la Ville dédiée aux travaux de la gare



www.olln.be/fr/vie-communale/projets-strategiques/gare-ottignies

- page du site internet de LETEC

<https://presse.bw.letec.be>

- page du site internet Infrabel dédié au RER

<https://infrabel.be/fr/projet/rer>

- adresse e-mail commune aux représentants des riverains (nouvelle adresse : comitegareottigniesbis@gmail.com)
- adresse e-mail de la SNCB relative au Comité d'accompagnement : 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be.

Suivi des plaintes

La SNCB rappelle que les mails de plaintes ou de demandes doivent lui être transmis aussi vite que possible via la boîte mail fonctionnelle :

« 7512.ottignies_comite_accompagnement_gare_b-st.13@belgiantrain.be »

La SNCB propose au Comité des riverains d'organiser une réunion spécifique avant chaque réunion pour dégrossir le dossier et assurer le suivi des plaintes.

Le Comité des riverains :

- rappelle pour :
 - le Sentier de la gare – remplacement de klinkers : la solution trouvée pour le remplacement des quelques klinkers manquants le long du sentier de la gare n'est pas concluante et présente même un risque de chute. Rien n'a changé en 07/2026, le panneau déborde toujours. SNCB relance TUC Rail à ce sujet. La SNCB indique qu'à terme ce sera la cyclostrade et que le sentier sera élargi à 3 m pour les vélos et 1m50 pour les piétons.
 - le Sentier de la gare - demande de réparation du grillage trop bas avec risque de chute : une demande d'intervention a été demandée aux services techniques de la Ville (*hors réunion : demandée le 15/05/2026, intervention réalisée et clôturée*). Une nouvelle intervention sera demandée (*hors réunion : demandée le 07/07/2026*) et, en parallèle, l'administration communale demande à la Province (contact : Pierre Francis) un retour d'information concernant les travaux prévus pour la Cyclostrade. A la demande de Monsieur l'Echevin du Monceau, l'administration communale invite Monsieur Pierre Francis à présenter le projet de cyclostrade et expliquer leurs travaux au prochain comité.

- demande ce qui est prévu pour empêcher l'accès aux jardins côté Limelette suite au nouveau chemin asphalté ? la SNCB va examiner la possibilité de poser une clôture tout le long des jardins. La Ville ne souhaite pas, pour des raisons de sécurité, que ce cheminement devienne un raccourci pour les habitants de la rue du Congo.
- informe de différents problèmes sur le trottoir avenue Albert 1er
 - o poteaux tombés
 - o soulèvement du trottoir
 - o panneau de signalisation retiré
 - o problème de la zone kiss&ride très réduite à cause des places taxis. Ce qui est dérangerant pour l'attente de l'arrivée d'un voyageur → la SNCB indique qu'on va récupérer de la place quand le couloir sous voies sera poussé mi-août 2026.
- informe que le terrain du garage est utilisé régulièrement par les camionnettes de chantier (exemple sous-traitant Fisse) → la SNCB va rappeler aux entreprises qu'il s'agit d'un terrain privé. *Remarque de la police : il n'y a plus d'occupants au niveau du garage.*
- informe d'un problème avec la main courante de l'escalier Droits de l'Homme qui est envahie par la végétation ce qui pourrait entraîner un risque de chute → entretien du talus à faire par la SNCB.
- demande pourquoi les affiches jaunes dans la gare provisoire, sur les quais, tendent à disparaître. La SNCB répond que compte tenu des travaux sur le site d'Ottignies, les informations sont vite obsolètes, notamment l'indication des voies. Des dispositifs d'information dynamiques sont préférés (écrans, application SNCB sur smartphone...).
- rappelle sa demande d'éclairage et d'informations aux abords de la gare notamment le long de la L140 : la circulation près du chantier est fort étroite, il est difficile de se croiser entre piétons et cyclistes, les pieds des barrières débordent et empiètent sur le passage : la SNCB indique que le cheminement des voyageurs a été revu et la signalétique adaptée. La SNCB indique également qu'en retirant les abris et box vélos, cela a élargi le chemin pour les piétons. Et maintenant que l'accès Limelette est ouvert et le passage à niveau fermé, une partie du trafic ne passera plus par là.
- fait part de ses inquiétudes pour la cohabitation sur la nouvelle passerelle : le Comité des riverains indique que la cohabitation sur la passerelle risque de générer des risques de collision entre les flux rapides (vélos/trottinettes) et les piétons, particulièrement en heure de pointe.
La SNCB rappelle que **la nouvelle passerelle est exclusivement piétonne** et n'est pas traversable à vélo ni en trottinette. Les cyclistes et utilisateurs de trottinettes doivent **impérativement mettre pied à terre**. Des mesures concrètes



seront nécessaires pour faire respecter cette pratique comme l'apposition d'une signalétique claire ("Pied à terre").

- passe en revue différentes plaintes/remarques :
 - spots allumés en permanence : rappel sera fait aux entreprises.
 - chute dans la passerelle métallique d'une voyageuse : vu le flux des voyageurs, le chemin est devenu très restreint depuis la fermeture de certains accès aux quais via le couloir sous voies dès le mois de mai 2026. La SNCB indique qu'il s'agissait d'une phase de quelques semaines compliquées pour les voyageurs mais que désormais, les voyageurs ont la possibilité d'utiliser les 2 passerelles. Ces 2 passerelles sont équipées d'ascenseurs.
 - clôture abîmée d'un fond de jardin côté Limelette : la SNCB indique des contacts entre le responsable du marché de la passerelle et les riverains concernés et que tout sera remis en ordre.
 - rue du Congo au bout du cul-de-sac : il y a des barrières Héras avec colsons entre la rue et le domaine ferroviaire. C'est trop léger comme fermeture : la SNCB a déjà signalé cette situation à Infrabel et va relancer la demande d'adaptation.

Demande de la Ville

Monsieur l'Echevin du Monceau souhaite quelques photos et un phasage à présenter au Conseil communal de fin septembre 2026.

La SNCB transmettra ces informations et indique une fin du projet global en 2032. Le but de la SNCB est une mise en service de la gare ferroviaire en 2029.

Nettoyage et fermeture zones de chantier

La SNCB et TUC Rail demandent à leurs entreprises de procéder régulièrement au nettoyage de la zone entre le passage à niveau et le rond-point de la Libération des Camps.

4. Agenda des réunions

La prochaine réunion aura lieu le **vendredi 11 septembre 2026 à 9H15** dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rédigé le 10/07/2026 par la SNCB – version adaptée suite aux remarques de la Ville le 16/07/2026.